



**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES

Le présent dossier de candidature est composé des documents suivants :

- le dossier à compléter ;
- la liste des directions offertes ;
- la fiche d'information sur le métier de contrôleur des Finances publiques

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :
21 janvier 2022**



RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DOSSIER DE CANDIDATURE
à un emploi de **CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES**
à compter du 1er octobre 2022

Date limite de dépôt des candidatures : le 21 janvier 2022

1 - Directions sollicitées

(classées par ordre de préférence décroissant)

*Se reporter à la liste des directions
proposées jointe au dossier de
candidature.*

Choix	Département ou Code dir°	Libellé de la direction (ex : DDFIP de l'Ain)
1 -
2 -
3 -
4 -
5 -

***Vous devez déposer autant de dossiers
que de directions sollicitées, dans la
limite de 5 directions.***

***Aucune copie de votre dossier ne sera
faite pour les autres directions
sollicitées.***

***Attention : le classement des
directions par ordre de préférence
doit être identique pour tous les
dossiers déposés sous peine de rejet
de la candidature.***

2 - Renseignements concernant le candidat

M. Nom de naissance :

Mme Nom d'usage :

Prénoms :

Adresse :

.....

Code postal : Localité :

Téléphone Domicile : - - - - Portable : - - -

Adresse électronique :

- 4 - une des pièces indiquées ci-après justifiant être bénéficiaire de l'obligation d'emploi :
- notification de la décision de la CDAPH ou de la COTOREP reconnaissant la qualité de travailleur handicapé ou attestation de demande de reconnaissance en cours, attestation de bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleur handicapé, attestation d'orientation vers le marché du travail,
 - pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 %, attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
 - attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
 - attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 modifiée relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
 - copie de la carte « mobilité inclusion » portant la mention « invalidité » telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
 - attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés,
 - pour les anciens militaires et assimilés, attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.
- 5 - copie du titre professionnel ou diplôme de niveau 4 minimum reconnu, visé ou délivré par l'Etat (ex : baccalauréat)
- Intitulé du titre ou diplôme :
- délivré le/...../..... par.....
- 6 - un justificatif de la participation à la « journée défense et citoyenneté » **uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans** à la date du recrutement. Si cette obligation n'a pas encore été effectuée, fournir l'attestation provisoire « en instance de convocation » à la JDC, ou attestation individuelle d'exemption, ou l'attestation de situation administrative (en cas de perte du justificatif).

A, le

(signature du candidat)

4 - Où déposer votre dossier de candidature ?

Vous adresserez vos dossiers de candidature aux **directions sollicitées** (les coordonnées figurent sur la liste des directions offertes pour le poste de contrôleur des Finances publiques jointes au dossier de candidature).

Vous devez déposer autant de dossiers que de directions sollicitées, dans la limite de 5 directions pour un emploi de contrôleur des Finances publiques.

Aucune copie du dossier ne sera faite pour les autres directions demandées.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 21 janvier 2022

(Cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier transmis hors délais sera rejeté.

5 - Quelle suite sera donnée à votre candidature ?

Les candidatures feront l'objet d'un premier examen à la suite duquel les directions pourront convoquer les candidats sélectionnés à un **entretien**.

A cette occasion, la Direction générale des Finances publiques vérifie la **validité des pièces du dossier de candidature** ainsi que les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire et, le cas échéant, position régulière au regard de la « journée défense et citoyenneté »).

Les candidats non sélectionnés sont avisés par les directions du rejet de leur candidature.

Le recrutement des candidats **retenus à l'issue des entretiens** est ensuite subordonné à la **vérification de leur aptitude à un emploi public de l'État et la compatibilité de leur handicap avec l'emploi postulé par un médecin agréé**.

En l'absence de tout empêchement, il est procédé à la **signature du contrat d'engagement** (contrat à durée déterminée d'un an, à l'issue duquel le candidat a vocation à être titularisé).

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP A L'EMPLOI DE
CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

LISTE DES DIRECTIONS OFFERTES

DIRECTION : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques			Adresse d'envoi des dossiers de candidature	Correspondant	Tél	Nombre de postes
010	DDFIP	AIN	11 Bd Maréchal Leclerc BP 40423 01012 Bourg-en-Bresse	Mme LAMBERT Françoise	04-74-45-68-07	1
070	DDFIP	ARDECHE	11 av du Vanel - BP 714 07007 Privas Cedex	M. BASTIE Philippe	04-75-65-55-83	1
110	DDFIP	AUDE	Place G. Jourdanne – Cité Adm. 11833 Carcassonne Cedex 9	Mme PUYALTO Christine	04-68-11-73-72	1
130	DRFIP	BOUCHES-DU- RHONE	16 rue Borde 13357 Marseille Cedex 20	Mme DOISELET Pascale	04-91-17-93-74	1
170	DDFIP	CHARENTE- MARITIME	24 avenue de Fétilly - BP 40587 17021 La Rochelle Cedex 1	Mme ISABET Isabel	05-46-00-96-84	1
190	DDFIP	CORREZE	15 av Henri de Bournazel - 19012 Tulle Cedex	Mme YVELIN Dominique	05-55-20-50-46	1
250	DDFIP	DOUBS	63 quai Veil-Picard 25030 Besançon Cedex	M. PANIER Christophe	03-81-25-20-23	1
310	DRFIP	HAUTE- GARONNE	34 rue des Lois 31039 Toulouse Cedex 9	Mme CALICHARANE Jacinte	05-61-10-68-03	1
380	DDFIP	ISERE	8 rue de Belgrade 38022 Grenoble Cedex	Mme JACQUOT Arielle	04-76-85-74-45	1
400	DDFIP	LANDES	23 rue Armand Dulamon - BP 309 40011 Mont-de-Marsan Cedex	Mme DUFAU Sylvaine	05-58-46-72-66	1
420	DDFIP	LOIRE	11 rue Mi-Carême – BP 20502 42007 Saint-Etienne Cedex 1	Mme PLOMB Dominique	04-77-47-86-15	1

DIRECTION : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques			Adresse d'envoi des dossiers de candidature	Correspondant	Tél	Nombre de postes
510	DDFIP	MARNE	12 rue de Ste Marguerite 51022 Châlons-en- Champagne Cedex	Mme LECRIVAIN Isabelle	03-26-69-53-30	1
530	DDFIP	MAYENNE	24 allée de Cambrai 53014 Laval Cedex	M. LAMORLETTE Jean- Luc	02-43-49-65-48	1
640	DDFIP	PYRENEES- ATLANTIQUES	8 place d'Espagne 64019 Pau Cedex	Mme LAFARGUE Thi Thuy Tran	05-59-82-24-62	1
690	DRFIP	RHONE	3, rue de la Charité 69268 Lyon Cedex 02	Mme BARGEON Annie	04-72-40-84-28	1
740	DDFIP	HAUTE-SAVOIE	18 rue de la Gare – BP 330 74008 Annecy Cedex	Mme ESCOFFIER Christiane	04-50-51-96-92	1
750	DRFIP	PARIS	94, rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02	Mme HANZOF Sophie	01-55-80-87-26	1
790	DDFIP	DEUX-SEVRES	44 rue Alsace Lorraine – BP 19149 79061 Niort Cedex 9	Mme BONNEMAISON Sarah	05-49-06-39-32	1
800	DDFIP	SOMME	22 rue de l'Amiral Courbet 80026 Amiens Cedex 1	Mme BLAREL Geneviève	03-22-71-42-72	1
860	DDFIP	VIENNE	11 rue Riffault – BP 549 86020 Poitiers Cedex	Mme AUBERT Corinne	05-49-55-68-10	1
920	DDFIP	HAUTS-DE-SEINE	167/177 avenue Joliot-Curie 92013 Nanterre Cedex	Mme THIBAUD Geneviève	01-40-97-32-14	1
930	DDFIP	SEINE-SAINT- DENIS	13 esplanade Jean Moulin 93009 Bobigny Cedex	Mme SAAD Isabelle	01-88-50-92-53	1
B30	Service d'Appui aux Ressources Humaines		10 rue du Centre - TSA 40004 93160 Noisy-le-Grand	M. ALTAVILLA Philippe	01-57-33-85-22	1

FICHE D'INFORMATION SUR LE METIER DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES

Emploi de catégorie B

FORMATION INITIALE

Le cycle de formation professionnelle d'une durée totale d'un an, est composé d'une formation théorique probatoire à l'École Nationale des Finances Publiques, dans l'établissement de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), de Lyon (Rhône) ou de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), et d'une formation pratique probatoire dans la direction de recrutement, sur le poste d'affectation ou, le cas échéant, dans l'intérêt du service, sur un poste identique.

Ces deux périodes de formation donnent lieu à une évaluation, en vue de la titularisation dans le grade de contrôleur des Finances publiques.

Les stagiaires reçoivent, notamment, une formation financière, juridique, économique, comptable et technique.

FONCTIONS

Le contrôleur des Finances publiques exerce des fonctions très diversifiées dont les principales sont :

- dans un service des impôts des particuliers (SIP) ou dans un service des impôts des entreprises (SIE), la participation à la mission d'accueil, de gestion fiscale, de recouvrement et de contrôle sur pièces ;
- la participation à l'exécution du budget de l'État ou celui des collectivités locales ;
- l'aide à l'élaboration de prestations d'expertise et de conseil financier auprès des décideurs locaux ou des entreprises ;
- la participation à des fonctions supports au sein d'un service des ressources humaines, de la formation professionnelle ou encore du budget-logistique ;
- plus généralement, la collaboration dans une direction locale ou en administration centrale aux travaux des rédacteurs.